



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

APPEL A PROJET 2011 AGENDA 21 -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA
DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET
DU LOGEMENT POITOU-CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
22 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**DIRECTION DE PROJET AGENDA
21**

**APPEL A PROJET 2011 AGENDA 21 - DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT POITOU-CHARENTES**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 23 mai 2008, le Conseil municipal a décidé de doter la Ville de Niort d'un Agenda 21 local, véritable feuille de route en faveur d'un développement durable du territoire.

La mise en œuvre concrète du projet territorial de développement durable a consisté dans la réalisation d'un diagnostic interne conduit de façon participative par les services de la Ville, puis dans la réalisation d'un diagnostic partagé qui a mobilisé les acteurs du territoire et les citoyens. La Ville procède actuellement à la finalisation de sa stratégie et à la définition concertée du plan d'action.

Dans le cadre de la déclinaison du programme Grenelle II, l'Etat encourage ces démarches et apporte son soutien financier à des projets territoriaux de développement durable tels que les Agendas 21 locaux. Pour la troisième année consécutive en Poitou-Charentes, l'Etat, par l'intermédiaire de la DREAL, lance un appel à projet afin de soutenir financièrement certaines actions mises en place par les collectivités qui s'engagent dans un Agenda 21.

Ainsi, l'Etat peut accorder une subvention maximum de 10 000 € pour le soutien méthodologique et la mise en place de dispositifs d'évaluation ainsi qu'une subvention maximum de 4 000 € pour le soutien aux démarches ou actions transversales d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Elu délégué à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DREAL pour un montant maximum de 14 000 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
Le Conseiller municipal spécial délégué

Signé

Bernard JOURDAIN